

Réforme audiovisuelle : pourquoi il ne faut pas oublier la radio

Certains silences sont assourdissants. S'agissant de la radio, la formule pourrait être celle d'un technicien ou d'un animateur après un blanc à l'antenne. Concernant la réforme audiovisuelle qui doit être discutée au cours des prochains mois, il ne faudrait pas qu'elle vire à l'occasion manquée.



Dans un communiqué publié le 4 novembre, les groupes qui composent le Bureau de la radio (Lagardère, M6, NRJ et NextRadioTV) « *s'inquiètent qu'aucune mesure spécifique (...) ne soit inscrite dans le projet de loi de l'audiovisuel alors que certaines règles n'ont pas évolué depuis plusieurs décennies* ». La tonalité est proche s'agissant du SIRTI ou des Indés et, [d'après Les Echos](#), une note interne au CSA formulerait des regrets identiques.

Pour avoir eu la charge des dossiers du secteur auprès d'une lointaine prédécesseure de Franck Riester, alors que se préparait la future loi d'août 2000, je peux témoigner que la confection des projets de réforme audiovisuelle semble de longue date s'apparenter à la recette du pâté d'alouette : un cheval pour la vidéo, une alouette pour l'audio. Si on a encore de la place.

Quatre sujets, au moins, mériteraient pourtant de rééquilibrer le cocktail, et que les fées législatives s'y attardent un peu plus.